

Compte rendu de la réunion de l'association Naître et Vivre délégation Ile de France du 23 janvier 2004

SE SOUVENIR ...

Réunion animée par Monsieur BERCHOUD des PFG

Nous étions 21 personnes pour cette réunion qui avait pour thème "Le souvenir". Nous avons accueillis de nouveaux parents endeuillés, nous les remercions vivement de leur confiance et espérons qu'ils pourront trouver au sein de l'association aide et réconfort.

Monsieur BERCHOUD, qui travaille dans l'ombre avec nous, nous a d'abord parlé de son souci d'améliorer l'accueil des personnes endeuillées au moment de l'enterrement et des efforts que font ses services dans ce sens, notamment lorsqu'il n'y a pas de prise en charge religieuse.

- **Pour faire son deuil, on a besoin d'un lieu pour se souvenir.**

- _Lors d'un enterrement classique il y a le cimetière.

- _Lors d'une incinération, il vaut mieux prendre le temps de réfléchir avec son entourage pour savoir où déposer les cendres du petit être disparu.

Plusieurs solutions se présentent :

- _Le cimetière : Columbarium, jardin cinéraire.

- _Disperser dans la nature ? Mais dans un lieu de mémoire et peut-être de vécu avec son enfant ?

- _Chez soi, mais il est préférable que ce ne soit qu'un passage, la maison des vivants est avant tout la maison des vivants.

Attention aux gestes irréversibles, il n'y a pas d'urgence.

- **Comment faire pour que notre petit ne soit pas oublié et continue à faire partie de l'univers familial ?**

Il existe une peur de la disparition du souvenir. On essaiera de marquer les dates (anniversaire de naissance, du décès, fête) d'une manière ou d'une autre : petite réunion familiale, rappel de souvenir en famille, visite au cimetière.

On peut aussi consigner quelque part l'histoire de la famille, de l'enfant, dans un dossier, un document, un livre... L'important c'est la trace du passage de l'enfant, accessible à tous les membres de la famille. Cela peut aider les frères et sœurs, qui ne

l'ont pas forcément connu, à faire connaissance avec ce bébé qui fait partie de leur histoire à eux qu'ils le veulent ou non.

Chaque membre de la famille à sa manière propre de gérer ses souvenirs : Ce que retiendra papa n'est peut-être pas ce que va retenir maman.

Le problème des photos a été évoqué.

Attention à ne pas oublier les autres enfants au profit du petit disparu. L'enfant peut penser qu'en perdant son frère ou sa sœur il a perdu aussi l'amour de ses parents et ressentir une souffrance.

Mais essayer de trop cacher son chagrin pour préserver les autres enfants est aussi dangereux. L'enfant a besoin d'être dans l'authenticité. Il peut penser que si le petit frère disparu compte si peu puisque personne n'en parle, lui aussi risque un jour de ne plus compter pour ses parents.

Beaucoup d'échanges plein de chaleur et de compréhension ont eu lieu de parents à parents et avec Monsieur BERCHOUD après la réunion autour du traditionnel verre d'orangeade.